Paris le 6 juin 2025

Mesdames et Messieurs les adhérents de l'Association de Protection Juridique pour l'Autonomie APJA75 sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle qui se tiendra le

JEUDI 19 JUIN 2025 à 14h
à l'ESAT Berthier
7, boulevard Berthier 75017 Paris

Il est rappelé que seuls les adhérents à jour de leur cotisation 2025 (20 €) auront le droit de vote à la date de cette Assemblée Générale.
A cet effet, un bulletin d'adhésion est à nouveau joint à cette convocation.

L'Ordre du Jour sera le suivant :

1. Constitution du Bureau de l'AGO
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 18 juin 2024
3. Rapport moral du Président sur l'exercice 2024
4. Rapport d'activité 2024 présenté par le Directeur de l'APJA 75
5. Rapport financier 2024 présenté par la Trésorière Madame Brigitte Bouly
6. Rapport du Commissaire aux Comptes (ACA NEXIA, Éric Chapus) sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 de l'APJA 75
7. Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
8. Approbation des comptes 2024 de l'APJA 75 et de l'affectation des résultats
9. Quitus donné aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2024
10. Rapport de la Commission de Contrôle présidée par la Trésorière
11. Elections des nouveaux administrateurs (Pascal Perez et François de Keghel)
12. Proposition de cotisation des adhérents pour 2026
13. Questions diverses
14. Formalités : pouvoirs donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-Verbal de la présente AG pour remplir les formalités légales de dépôt et de publication

ASSOCIATION PROTECTION JURIDIQUE POUR L'AUTONOMIE 75
20, rue Lantiez - 75017 PARIS - Tél. : 01 42 03 06 38 - Fax : 01 42 03 06 48 - email : contact@apja-75.org
Siret 418 676 854 00049 - APE 6910Z

<u>Il est rappelé que</u> :

1. Les documents comptables 2024 de l'APJA 75 (cumul des bilans et comptes d'exploitation du Service Mandataire et de l'Association)
2. Le Rapport d'Activité 2024 de l'APJA 75
3. Le Rapport Financier 2024
4. Les conclusions du Rapport du Commissaire aux comptes (ACA NEXIA) sur les comptes 2024

seront consultables au siège de l'APJA 75 sur RV (01 42 03 06 38) le 11 et 12 juin 2025 ou envoyés par mail sur simple demande adressée à f.ollive@apja-75.org au plus tard le 13 juin 2025.

Vous trouverez annexés à cette convocation :

- Le texte du projet des résolutions qui sera présenté à l'AGO
- Un Pouvoir à retourner à l'APJA 75 au cas où vous ne pourriez pas vous rendre à l'AGO.
- Un Bulletin d'adhésion au cas où vous n'auriez pas encore régularisé votre adhésion à l'APJA 75.

Nous vous remercions de retourner à :

APJA 75 - (AG du 19 juin)
20 rue Lantiez
75017 Paris
Ou à : f.ollive@apja-75.org

- Votre réponse annonçant votre présence à l'AGO
- Le Pouvoir dûment signé en blanc en cas d'absence

(aucun vote des résolutions ne pourra être retenu sans la présence de **l'adhérent à l'AGO ou sans remise d'un pouvoir en blanc)**

- Eventuellement votre Bulletin d'adhésion et votre cotisation.

<u>Nous insistons sur l'importance de votre présence ou de vous faire représenter à, cette AGO afin que le quorum permettant de délibérer soit atteint</u>.

A l'issue de l'AGO, le Conseil d'Administration de l'APJA 75 aura le plaisir de vous convier à un « verre de l'amitié » dans les locaux de l'ESAT Berthier.

Bien cordialement

Gérald BILLET
Président de l'APJA 75